



UNION DEPARTEMENTALE DES YVELINES

24, Rue Jean Jaurès - 78190 TRAPPES

ud78@cgt.fr

Relevé de décision de la CE du 11 janvier 2020 en présentiel et visio

Présents : Ingrid, Damien, Clarisse, Thierry G, Julien, Sylvain, Nicolas C, Patric, Valérie, Mickael, Marie-Ange, Ludo, Marc, Thierry H, Jean-Marc, Hassan, Guy, Régis, Christophe, Alain, Sokona, Ibrahima

Excusés : Pierrot, Céline, Erika, Sandra, Raphaëlle, Sonia

Invités : Michel (USR78), Eric (UL Versailles), Aziz (FD Métallurgie), Anne-Laure USTM

Présidence de séance : Ingrid – Relevé de décisions : Thierry H

1- Vie syndicale (Patric) :

Quelques constatations par rapport aux derniers comptes-rendus de la vie syndicale, l'année 2019 reste la meilleure année suite aux actions retraites sur la syndicalisation. Même si la pérennisation des adhésions en ligne est en augmentation, seulement 3 ULs ont suivi la journée d'étude, et très peu d'éléments concrets sur le suivi de ces syndiqués. Refaire une JE de sensibilisation auprès des ULs ?

Sur le stage « renforcer la CGT, des principes et des actes », les 2 syndicats qui ont participé sont dans une dynamique d'adhésions.

Quelques propositions sur la formation d'accueil « s'impliquer dans la CGT » reprise par certains syndicats, à voir des micros formations de 2h, ½ journée pour faciliter la participation de certaines catégories socioprofessionnelles.

2- Point situation PSA Stellantis CGT Poissy (Nicolas)

La question de la situation dans le syndicat CGT PSA Poissy n'est pas nouvelle pour la CE puisque nous avons déjà eu des discussions à ce sujet, notamment lors de la signature de conventions de détachement au frais de l'inter-pro en l'absence de moyens mis à disposition pour le Secrétaire Général de l'UL de Poissy et un membre du bureau de l'UD78.

Compte tenu des nombreux dysfonctionnements du syndicat CGT PSA Poissy depuis plusieurs années, et du non-respect des règles de vie CGT et des structures, et compte tenu de la volonté de nombreux syndiqués et salariés de modifier les pratiques syndicales, il est proposé à la CE de s'opposer à l'affiliation CGT du syndicat CGT PSA et de reconnaître l'affiliation à la CGT du syndicat CGT Stellantis de Poissy créée par congrès le 11 décembre 2021, pour qu'il ne reste qu'un seul syndicat CGT sur le site de Poissy PSA Stellantis.

Plusieurs camarades sont favorables à la proposition de valider l'affiliation du syndicat CGT Stellantis et de ne plus affilier le syndicat PCA (« on doit servir la CGT et non se servir de la CGT », « une pétition est une arme de lutte contre le patronat et non contre la CGT », « on ne doit pas continuer comme ça, sinon ça sera catastrophique pour la CGT », « 1 syndicat doit marcher sur ces 2 jambes : la profession et le territoire »), certains camarades font part de la difficulté à statuer sur le sujet tout en reconnaissant des dysfonctionnements dans le syndicat, d'autres estiment que cette décision conduiraient à reconnaître un second syndicat (cf déclaration Marc D).

Vote sur la proposition suivante : « Compte tenu des nombreux dysfonctionnements du syndicat CGT PCA Poissy depuis plusieurs années, tant vis-à-vis de son indépendance à l'égard d'un

parti politique, que du non-respect des règles de vie CGT et des structures, et compte tenu de la volonté de nombreux syndiqués et salariés de modifier les pratiques syndicales, nous proposons de nous opposer à l'affiliation CGT du syndicat CGT PCA Poissy et de leurs statuts transmis le 15 octobre 2021 et de valider les statuts du syndicat CGT Stellantis Poissy créé par congrès du 11 décembre 2021 » : 12 pour, 5 abstentions et 3 contres.

3- Sollicitation du 1% mutualisé par l'UL de Versailles (Valérie)

Suite à la demande d'aide de l'UL de Versailles et à l'achat d'une camionnette « déploiement » par l'UD, le collectif de gestion du 1% mutualisé c'est réuni le mercredi 05 janvier 2022.

L'UL de Versailles est en grande difficulté financière depuis plusieurs années suite aux contrats de reprographie signés sous une précédente mandature, malgré une précédente aide financière de 15 000€ (+ 11 000€ de subvention déploiement) dont elle ne peut assurer le remboursement, l'UL doit encore 22 500€ à la société pour solder son dernier contrat en décembre 2022.

L'UL de Versailles demande une aide de 25 000€ au fond mutualisé.

Le collectif propose : l'abandon de la dette de 15 000€ de l'UL de Versailles, l'octroi d'une aide de 20 000€ à cette même UL, aide remboursable à hauteur de 1000€ par trimestre sur 5 ans à partir du 01 janvier 2023 (soit 4 000€ par an de 2023 à 2027).

La CE demande un suivi régulier de l'UL de Versailles pour un plan de syndicalisation, du remboursement, la signature de la convention, le budget prévisionnel, la publication des comptes...

Vote de la CE pour l'effacement de la dette de 15000€ de l'UL de Versailles : 14 pour, 1 contre, 6 abstentions.

Vote pour le prêt de 20000€ : 17 pour et 4 abstentions.

4- Point information conférence régionale URIF (Nicolas)

La conférence régionale de l'URIF se déroulera du 9 au 11 mars 2022, l'UD78 dispose de 25 mandats de délégués contre 10 délégués à la précédente conférence.

Réflexion sur la composition de la délégation Yvelinoise, qui devrait essayer de comprendre des camarades investis dans nos ULs, nos professions organisées mais aussi de syndicats de fédérations importantes dans les Yvelines (comme par exemple, Cheminots, énergie, société d'études, construction etc.).

Propositions :

- 1 : envoi du projet aux bases et appels à délégués
- 2 : à la CE de février, échanges autour des orientations régionales mais aussi sur quel outil régional nous avons besoin dans le département + validation délégués ou critères de délégués

5- Point sur l'activité revendicative (Sylvain)

Au mois de décembre de l'année dernière, action salaire par la grève, une première pour beaucoup de salariés du groupe Mulliez, 2,9% d'augmentation pour Auchan, 65€ avec une action de grève inédite pour les salariés de Leroy Merlin.

Une journée de mobilisation est organisée le 11 janvier 2022 par le personnel de la santé et l'action sociale, avec une manifestation à Paris. Salaires, emplois et amélioration des conditions de travail sont les mots d'ordre de cette mobilisation.

Dans les transports, compte tenu des projets de fermeture de nombreux guichets dans les gares au 1er mars 2022, les 4 syndicats CGT cheminots du département sont actuellement en lutte et mènent de nombreuses actions (tractages, pétitions aux usagers, mobilisations), en commun

avec des associations d'usagers. Campagne de sensibilisation qui continue à se déployer, avec entre autre un rassemblement jeudi 13 janvier à 10h00 organisé par les cheminots de Versailles. Dans l'énergie, la FNME-CGT a lancé un appel à une grève reconductible à compter du 25 janvier, pour la revalorisation des salaires et pensions.

Un appel à la grève de l'ensemble des syndicats de l'éducation nationale a été lancé le jeudi 13 janvier pour dénoncer le nouveau protocole sanitaire jugé ingérable.

Dégradation de la situation sanitaire et ses conséquences sur notre vie au quotidien. Préoccupation première des salariés au vu de l'explosion du nombre de cas.

Dégradation de la situation que le gouvernement a bien prise en compte avec des mesures... pour le moins incompréhensible, voire aberrantes.

Et c'est dans ce contexte que les tarifs de l'électricité (augmentation de 10 % prévue en février 2022) et du gaz (+57% en 2021) explosent, que le prix de l'essence (+30 % en 2021) explose, que le prix des matières premières (café à + 62%, sucre à + 29,5%, blé à +14%, tout ça en 2021) flambe.

Un appel à une journée de mobilisation interprofessionnelle lancé par 6 organisations syndicales et étudiantes est prévu pour le 27 janvier prochain, avec comme mot d'ordre l'augmentation générale des salaires, des pensions et des minimas sociaux. Un grand meeting est organisé à partir de 12h00 place de la Bastille, suivi d'une manif en direction de Bercy.

Les tracts et affiches sont disponibles à l'UD et le tract URIF CGT est à venir.

L'UD78 disposera de sa camionnette et du ballon 78 pour cette action.

Calendrier des réunions à venir :

Prochaine CE le 10 février

INTRODUCTIONS :

Introduction vie syndicale

En 1^{er} lieu, un petit regard sur les demandes de contact et les adhésions en ligne. Nous pouvons désormais considérer l'année 2021 comme close.

Mais tout d'abord un petit retour en arrière.

En 2019 meilleure année, nous avons eu 167 demandes de contact et d'adhésions en ligne, année qui s'est terminée en trombe au mois de décembre ; faut-il y voir là un effet entraînant grace à la visibilité et à la ténacité de la CGT sur le dossier des retraites ? L'histoire ne le dit pas.

En 2020, année très particulière, nous descendons légèrement, 153.

Et aujourd'hui pour 2021, nous sommes arrivés à 163 demandes de contact et d'adhésions en ligne, soit quasi le même nombre que la meilleure année.

C'est dire si le phénomène de démarche dématérialisée a de l'avenir et que nous devons donc traiter absolument toutes ces demandes.

Et là-dedans, il faut bien distinguer les demandes de contact qui ne se transforment que rarement en syndicalisation et les adhésions en ligne qui, elles, ne demandent qu'à être pérennisées dans une organisation de proximité.

Les adhésions en ligne sont en augmentation, 71 en 2019 soit 42%, 84 en 2020 soit 54,9%, 90 en 2021 soit 55,2%. D'où l'intérêt que devons y porter.

En début d'année dernière, nous avons organisé une demi-journée d'étude, malheureusement, seulement 3 UL sur 9 étaient présentes et aucune profession ni syndicats concernés.

Sans doute faut-il recommencer et pourquoi pas de manière décentralisée.

Car en plus, nous n'avons pas d'éléments sur le suivi de ces demandes de contact et surtout des adhésions en ligne. Exercice de sensibilisation s'impose donc!

Venons en maintenant à toutes les adhésions réalisées sur notre territoire et enregistrées dans Cogitiel.

Et là...le tableau est déjà plus sombre.

458 adhésions 2021 seulement alors que date à date, nous en comptabilisons 636 sur l'exercice 2019 et nous avons toujours franchi le cap des 600 jusqu'à présent.

La révolution attendra.

Et pour boire le calice jusqu'à la lie, augmentation de la moyenne d'âge avec 49 ans au lieu des 43 à 45 habituels.

Et une proportion de femmes en baisse avec 40% seulement alors que nous avons dépassé les 54% en 2018.

A part ça, à peu près le même constat dans les catégories, 21,8% d'ICTAM alors que cette catégorie représente plus de 60% d'emplois salariés sur notre département. Dans les unions locales, toujours celles de Poissy Yvelines nord et Mantes la jolie qui monopolisent à elles deux la moitié.

Dans les professions, un regain de vitalité chez les métallos avec 20% des adhésions recensées ; santé et action sociale, services publics viennent ensuite avec respectivement 15,7 et 13,3%.

A noter la baisse de forme (que nous espérons passagère) du commerce distribution services avec seulement 11%, soit à 9 longueurs de ses scores habituels.

Enfin pour en terminer, un petit coup d'œil dans les principales bases qui ont réalisé ces adhésions.

La section de l'UL Poissy Yvelines nord, Stellantis Poissy (aujourd'hui devenue syndicat) se taille la part du lion avec 51 nouveaux venus, soit plus de la moitié des adhésions dans la métallurgie.

Le conseil départemental (ex conseil général) vient d'accueillir 32 nouveaux camarades répartis sur tout le département.

Un autre syndicat départemental, la fap 78 fait également une bonne prestation avec 23 nouvelles recrues.

Pour en rester avec 2 autres organisations à taille départementale, le tout jeune syndicat de l'action sociale totalise 19 nouveaux entrants.

Le SNEIP78 (enseignement initial privé) réalise quant à lui 14 adhésions.

14 adhésions également de la part des cheminots d'Achères ce qui constitue une très bonne surprise. Non pas du fait du nombre d'adhésions réalisées mais bien parce qu'elles sont enregistrées dans Cogitiel !

Et toujours 14 cette fois à l'institut de rééducation d'Achères.

Décidemment, encore 14, cette fois dans les privés d'emploi sur l'UL des Mureaux.

Ne sont cités ici que les plus de 10.

Avant d'en terminer, une remarque sans doute anecdotique : plusieurs camarades de Stellantis et de la FAPT ont participé aux 2 derniers stages : renforcer la CGT, des principes et des actes.

Voilà, j'arrive au bout de ma prose. Nous venons de passer 2 années pour le moins singulières qui ont largement contribué à modifier nos repères et nos habitudes, la syndicalisation n'a peut être pas été une priorité. Même si 2022 semble parti sur de fâcheux auspices sanitaires et sociétaux, ne baissons pas les bras et faisons du renforcement de la CGT, gage d'un meilleur rapport de force, une des priorités absolues de notre organisation.

Meilleurs vœux de renforcement et de luttes gagnantes.

Intro PSA Poissy

Chères et chers camarades,

Vous avez reçu hier une note explicative reprenant objectivement la chronologie des faits et sans chercher à personnaliser le débat.

En préalable, il est important de rappeler que contrairement à certains messages qui circulent depuis plusieurs semaines dans plusieurs structures de la CGT, dépassant totalement le cadre de PSA Poissy, il n'y a aucune volonté de couper des têtes ou de diviser la CGT, tant pour la Fédé que pour l'UD ou l'UL de Poissy.

D'ailleurs, la question de savoir ce qui peut diviser la CGT se pose, quand un DSC adhérent du syndicat écrit à toutes les ULs CGT du département, sauf celle concernée, critiquant la position de l'UD et leur demandant de se positionner, ou faisant signer une pétition aux élus CGT contre la Fédé ...

La question de la situation dans le syndicat PCA Poissy n'est pas nouvelle pour notre CE puisque nous avons déjà eu des discussions à ce sujet, notamment lors de la signature de conventions de détachement au frais de l'interpro en l'absence de moyens mis à disposition pour le SG de l'UL de Poissy et un membre du bureau de l'UD.

Les témoignages de salariés et les expériences directes de l'UD ces dernières années montrent que nous avons affaire à un syndicat

- **Qui a des pratiques non démocratiques, contraires pour certaines aux règles de vie de la CGT et fondées sur des bases d'intimidations individuelles, menaces, chantage au mandat et mensonges.** Vous l'avez toutes et tous été témoins lors de notre dernier congrès où suite à l'affirmation par le syndicat que Sylvain n'était pas adhérent au syndicat, et donc à ce titre ne pouvait pas être candidat à la CE de l'UD, il a dû montrer, non pas son carnet d'adhérent et ses timbres, mais son compte bancaire à tous les congressistes pour prouver qu'il avait bien payé ses cotisations correspondantes à 1 % de son salaire ...
- **qui refuse la formation syndicale CGT aux adhérents,**
- **qui rejette les structures,** et Aziz, secrétaire fédéral, pourra témoigner de comment la direction de l'entreprise a refusé qu'il se rende au local syndical sur demande du SG du syndicat
- **qui a un fonctionnement verrouillé, sans possibilité de contradiction en interne,** poussant ainsi de nombreux camarades à démissionner et se syndiquer en tant qu'individuel à l'UL

Or, courant 2021, de nombreux syndiqués ont essayé de modifier ce fonctionnement, quelques années après une alerte venue de 7 élus qui en l'absence d'amélioration des pratiques du syndicat, ont démissionné de leur mandat IRP. Les structures ont été interpellé par de nombreux camarades sur une situation de dysfonctionnement.

Avec la FD, l'USTM et l'UL, nous, l'UD, avons réuni à 2 reprises les syndiqués. Nous avons essayé d'organiser à plusieurs reprises une réunion avec l'ensemble des protagonistes pour trouver une solution. A chaque réunion, à chaque fois, la direction du syndicat opposait une fin de non-recevoir, ne souhaitait pas discuter. Le 10 novembre 2021, le SG et la trésorière du syndicat et le DSC ont même fait le déplacement à Montreuil mais ont refusé de monter dans les bureaux de la FD pour discuter...

Comment dès lors trouver une solution dans le débat quand une partie refuse tout débat et tente de construire un rapport de force interne à la CGT ?

Alors oui, 79 camarades, qui ont attendu en vain plus de 6 mois pour trouver une solution dans le dialogue, se sont organisés et ont organisé un congrès constitutif du syndicat CGT Stellantis de Poissy le 11 décembre 2021.

J'entends dire, je lis aussi que la FD et l'UD prennent part à un conflit interne, créant même un second syndicat. Oui, comment rester insensible à un conflit qui concerne une des plus grosses entreprises du département, avec un rayonnement économique important dans le bassin notamment en termes d'emplois de sous-traitant ?

Oui, comment transformer radicalement la société, comment mettre un terme à l'exploitation capitaliste, si on laisse dans une grosse entreprise du CAC 40 un syndicat rejetant toute forme de démocratie, préambule indispensable à l'application des valeurs de la CGT et de la solidarité des salariés, et s'affaiblissant petit à petit en influence électorale ?

Il était de notre responsabilité d'agir, en lien avec les syndiqués. Et maintenant, après 6 mois de tentatives de dialogue et de discussion nous devons prendre une décision.

En notre qualité de commission exécutive, nous devons conformément à nos statuts confédéraux nous positionner sur l'affiliation d'un des deux syndicats à la CGT afin qu'il n'existe qu'un seul syndicat CGT, en fonction des éléments de faits, et donc nous opposer à l'affiliation de l'autre.

Il est important pour la CGT et les travailleurs du site de :

- n'avoir qu'un seul syndicat sur le site de Stellantis Poissy, la division n'étant pas favorable à la création du rapport de force nécessaire face au patronat de Stellantis
- d'avoir un syndicat qui fonctionne démocratiquement, conformément aux règles de vie de la CGT
- d'avoir un syndicat ouvert, qui accepte l'adhésion de tous les salariés et syndiqués, y compris ceux de l'autre syndicat

Compte tenu des nombreux dysfonctionnements du syndicat CGT PCA Poissy depuis plusieurs années, et du non-respect des règles de vie CGT et des structures, et compte tenu de la volonté de nombreux syndiqués et salariés de modifier les pratiques syndicales, nous proposons de nous opposer à l'affiliation CGT du syndicat CGT PCA Poissy et de leurs statuts transmis le 15 octobre 2021 et d'affilier à la CGT le syndicat CGT Stellantis Poissy créé par congrès du 11 décembre 2021 en validant ses statuts.

Nous proposons aussi la réunion d'une AG des adhérents CGT Stellantis Poissy avec remise des cartes et FNI 2022 en février 2022 dans les locaux de l'UL de Poissy et en présence des structures.

Merci de votre attention et après l'intervention d'Aziz, secrétaire fédéral et Animateur Vie syndicale de la Fédé des Métaux, place aux débats que je souhaite sereins et respectueux des camarades.

Déclaration de Marc DARCY,

Nous avons tous reçus dans les documents préparatoires à cette CE une note conjointe de la Fédé des métaux et de l'UD 78, nous appelant à trancher sur un problème grave : l'exclusion illégale d'un syndicat de 300 ouvriers syndiqués.

Car il s'agit bien de cela même si d'un point de vue statutaire ce ne serait pas possible de formuler une exclusion d'un syndicat ainsi. C'est bien à cela que reviendrait la décision qu'il nous est demandée de prendre.

Moi, les camarades, je vais vous demander de ne pas la prendre.

Tout d'abord, envoyer une note de 11 pages, la veille d'une décision aussi grave et lourde de conséquences, c'est un procédé pour le moins cavalier, surtout quand on sait que la dernière fois que j'ai voulu parler ici même de la situation de la CGT sur le site de Poissy, j'ai été tellement interrompu dans mes arguments que cela a été impossible d'avoir un débat serein.

Il serait impossible de répondre ici point par point à toutes les inexactitudes, imprécisions, voire calomnies, qui composent cette note où même la présentation de nos statuts confédéraux est dévoyée. Cela devra pourtant être fait avant que toute décision puisse être prise.

Parmi les contrevérités, il y en a quand même une qui mérite une mise au point immédiate :

Il est tout à fait mensonger de dire que notre nouvelle trésorière, Radia, n'a pas été élue par la CE réunie le 1er juin 2021. Radia a bien été élue, conformément aux statuts, en remplacement de l'ancien trésorier, Aïssa, en rapport avec ses manquements répétés : non versement des cotisations à Cogétise pendant des années, non remise des reçus d'espèces aux syndiqués, refus du contrôle par la CFC, après des mois de discussions et de relances restés sans effets. Comme cela lui a été précisé, y compris en présence de la fédé, il ne s'agissait en aucun cas d'une exclusion, ou d'une sanction, contrairement à ce que présente la note, mais uniquement d'un impératif : la trésorerie d'un syndicat se doit d'être bien tenue. Pour mémoire Aïssa avait été élu entre deux congrès, et donc par la CE, suite à la démission de Mickaël en décembre 2017. Il n'a été confirmé dans ses fonctions par le congrès qu'en novembre 2019, soit deux ans plus tard. Tout cela est conforme aux statuts. Pourquoi ce qui a été possible pour Aïssa ne le serait pas pour Radia ?

Je m'arrête là même s'il y aurait encore beaucoup à dire.

Mais je veux pour preuve que ces accusations sont mensongères, que Philippe Martinez est venu rendre visite à notre syndicat en septembre 2018, et qu'il a été particulièrement bien accueilli, qu'il n'a vu aucun problème et qu'aucun problème ne lui a été soulevé par ceux qui aujourd'hui prétendent en avoir.

J'ajouterais que c'est sur demande de mon syndicat que ma candidature a été présentée à la CE de l'UD. Comment peut-on être « anti-structures » quand on en fait partie ?

Je dirais également qu'un congrès de notre syndicat a eu lieu en octobre 2019, et qu'il s'est déroulé sans qu'aucun de ces prétendus problèmes ne soient posés, que la direction du syndicat y a été élue à l'unanimité des congressistes dont faisaient partie ceux qui aujourd'hui prétendent qu'il y aurait des problèmes, et qui ont d'ailleurs eux aussi été élus à l'époque à la direction du syndicat.

Tout cela s'est déroulé avec la participation de la Fédé des métaux, de l'UI de Poissy, de l'UD du 78 sans que personne n'y trouve à redire. Même deux démissionnaires de 2017 (Sylvain et Mickaël) étaient présents à ce congrès de 2019.

Quant aux camarades qui contestent aujourd'hui la direction du syndicat, ils ont par ailleurs été présentés sur les listes de délégués et élus aux élections de 2017 et de 2019, et pour ceux qui sont mandatés disposent toujours de leurs mandats. On cherche en vain la prétendue dictature qui règnerait sur eux.

Jusque dans ses conclusions, la note de la Fédération est écrite dans la confusion la plus totale. Notre syndicat de site CGT PCA Poissy ne demande pas une « affiliation » ; il existe sous ce nom depuis le dépôt de ses statuts le 13 janvier 2006 (16 ans !), et est affilié depuis plus de 50 ans. Il ne s'agit donc en aucune manière, contrairement à ce que présente la note, de choisir entre deux affiliations.

C'est en cela que l'article 8 des statuts confédéraux cité dans la note est dévoyé : il stipule expressément que la création d'un syndicat ne doit pas venir concurrencer une implantation syndicale CGT existante sur le même périmètre, à savoir l'usine de Poissy. Donc la création d'un nouveau syndicat CGT Stellantis sur l'usine de PSA Poissy est totalement hors statut de la CGT.

Après ces quelques remarques, non exhaustives, sur la note elle-même, je souhaite revenir sur les faits incontournables qui résument la situation de la CGT sur le site de Poissy.

Il y a eu un congrès du syndicat de site CGT PCA Poissy le 14 novembre avec 193 syndiqués (soit les 2/3 du syndicat), dont 8 retraités, plus une vingtaine d'invités, principalement secrétaires de 12 syndicats CGT du groupe PSA comme Rennes, Sochaux, Mulhouse, etc... Les photos et vidéos qui ont déjà circulé en font foi, comme les listes d'émargement, et tous les documents rédigés à cette occasion.

C'était un congrès exceptionnel demandé depuis juin par 11 militants du syndicat dont 8 membres de sa direction, et qui disaient avoir des reproches à faire sur le fonctionnement du syndicat, mais ne voulaient en parler que devant un congrès, au lieu d'en parler dans les réunions hebdomadaires du syndicat auxquelles ils participent de droit. Cette demande a par la suite été appuyée par la Fédé.

Le syndicat a accédé à la demande de ses membres, en organisant ce congrès conformément à ses statuts en convoquant des CE élargies afin d'associer tous les camarades qui en faisaient la demande et de permettre les débats les plus complets possibles, y compris en présence de membres de la fédé, dont Naïl Yacyl qui a participé à celle qui a validé la date et le lieu du congrès. Tout a été fait dans les clous.

Les militants qui demandaient le congrès ne sont venus ni pour le préparer, ni le jour J. C'est d'autant plus regrettable que c'était autant d'occasions de débattre en présence de tous les militants dans un premier temps, puis des syndiqués qui pouvaient trancher les éventuels reproches par leurs votes, au congrès.

Si les 11 camarades avaient des reproches à faire au fonctionnement du syndicat, ils avaient là une tribune pour lancer le débat parmi tous les syndiqués présents. On ne peut que déplorer qu'ils n'aient pas saisi cette chance, mais aussi constater le manque de sérieux de leur démarche.

Il en va de même pour notre UD, et notre Fédé qui ont décidé de ne pas se rendre au congrès où ils étaient invités. Pourtant s'il y avait des reproches à faire au syndicat, quel meilleur endroit que le congrès ? Où mieux évoquer le fonctionnement du syndicat ? Et quels meilleurs juges que les syndiqués qui font le déplacement ? Ceux qui sont acteurs et qui veulent décider.

En tant que membre de la CE de l'UD, je pense que nous avons fait une erreur en faisant la politique de la chaise vide à ce congrès ; il n'y a pas de « sous syndiqués » à la CGT, et cette décision a encouragé une division qui n'a pas lieu d'être et qui est dommageable pour tous. Elle est d'autant plus regrettable que notre UD a participé à une réunion, organisée le 11 décembre à l'UL de POISSY autour des 11 camarades contestataires. On ne va pas voir l'un mais on va voir l'autre : tout cela contribue à renforcer la division.

Il faut se mettre à la place des 193 syndiqués qui se sont réunis, ont discuté et voté un dimanche matin, qui ont ressenti une fierté légitime à avoir été présents, et à qui il a été dit par tract que ce qu'ils avaient fait ne comptait pas. Quel mépris ! Imaginez comment ils l'ont pris ! Et les camarades secrétaires des syndicats du groupe PSA venus des 4 coins du pays dès le samedi pour être là le dimanche matin : ils comptent pour du beurre eux aussi ?

Même pour nous militants de l'UD, cela n'a aucun sens : que devient notre principe du « syndiqué acteur et décideur » ? Les syndiqués ont agi et décidé et nous, membres de la CE de l'UD, il faudrait qu'on gomme tout cela ? Impensable et impossible, les camarades ! Les syndiqués seraient complètement déboussolés.

Je vous en ai déjà parlé, depuis septembre 2020, le syndicat avait mis en place une politique de syndicalisation qui a enfin porté ses fruits. Ce qui montre l'attachement des salariés de cette usine à leur syndicat CGT. Car ils ont bel et bien adhéré au syndicat qui a fait son congrès le 14 novembre.

La proposition qui nous est faite aujourd'hui, à nous membres de la CE de l'UD, c'est de priver ces 193 syndiqués de leur droit le plus strict de choisir, de décider, et cela reviendrait à nous priver nous-mêmes de l'exercice de nos droits démocratiques dans toute la CGT.

Quel précédent cela créerait ! A quoi ouvririons-nous la porte ! Les décisions prises démocratiquement dans un syndicat pourraient être effacées sans plus de considération ? On va où, là ? Au moindre désaccord réel ou pas, au moindre reproche on courrait le risque de voir se créer un syndicat qui prendrait la place de l'existant ? Ce serait invivable pour les militants comme pour les syndiqués et les salariés.

Et ce serait tordre le cou à nos propres statuts confédéraux. Je l'ai détaillé plus haut.

Donc, la réunion du 11 décembre ne peut pas, ne doit pas mener à la création d'un syndicat. Pour autant que je le sache ce n'est pas encore fait et il est donc temps d'arrêter la machine à diviser. La machine à diviser ça ne peut être qu'une machine à perdre. C'est un avis partagé par beaucoup de monde : 222 délégués des 16 syndicats du groupe, un millier de salariés du site de Poissy, se sont exprimés par pétition contre ce deuxième syndicat, même des non-syndiqués qui ont très bien compris que cette division ne peut profiter qu'à la direction de PSA, et au final se retourner contre eux.

Alors ne nous engageons pas dans cette voie : arrêtons de nous faire des nœuds là où il n'y en a pas. Tous ceux qui veulent militer au syndicat de site CGT PCA Poissy le peuvent. Porteurs d'un mandat, élus ou non, le local syndical leur est toujours ouvert, et d'ailleurs les camarades contestataires ne se privent pas de l'utiliser puisqu'ils y passent une bonne partie de leurs journées, et certains en ont même fait leur vestiaire.

Donc la solution est simple : c'est l'idée d'un syndicat qui accepte toutes les différences, quelles qu'elles soient, surtout au moment où l'on reçoit des coups sur la figure de partout, et où il est primordial de ne pas se diviser mais au contraire de se serrer les coudes. Entre nous ce n'est pas pour rien que l'idée qui consiste pour le syndicat à « *faire preuve de l'esprit le plus large pour maintenir son unité* » est dans nos statuts confédéraux.

Aujourd'hui on se trouve devant ce paradoxe : on reproche de manière infondée au syndicat CGT PCA POISSY de ne pas respecter ses statuts, et on nous demande à nous membres de la CE de l'UD d'exclure ce syndicat en violant les statuts confédéraux.

Donc voilà, pour moi il faut arrêter tout ça et faire en sorte que ça rentre dans l'ordre avec tous ceux qui veulent militer, et surtout ne pas prendre de décision sur la base d'une information partielle et partielle, décision dont nous pourrions avoir tous honte un jour.

Intro 1 % mutualisé

L'UL de Versailles est en grande difficulté financière depuis plusieurs années suite aux contrats de reprographie signés sous une précédente mandature, malgré une précédente aide financière de 15 000€ (+ 11 000€ de subvention déploiement) dont elle ne peut assurer le remboursement, l'UL doit encore 22 500€ à la société pour solder son dernier contrat en décembre 2022.

L'UL demande une aide de 25 000€ au fond mutualisé

Après discussions le comité du 1 % décide et propose :

- De faire le reversement aux ULs de « l'écrêtage » (somme supérieure à 50 000€ au 31 décembre et après reversement cogétise de décembre vers le 08 janvier 2022) comme prévu chaque année.
- Suite aux décisions des CE d'octobre et décembre sur l'achat de la camionnette, de reverser 15 160€ à l'UD pour cette acquisition
- De proposer à la CE de l'UD du 11 janvier 2022

- l'abandon de la dette de 15 000€ de l'UL de Versailles,
- l'octroi d'une aide de 20 000€ à cette même UL, aide remboursable à hauteur de 1000€ par trimestre sur 5 ans à partir du 01 janvier 2023 (soit 4 000€ par an de 2023 à 2027)

Une convention sera signée entre l'UD et L'UL de Versailles. Une nouvelle direction sera élue au congrès prévu le 22 mars 2022, celle-ci devra s'engager à rembourser cette aide financière, à organiser des déploiements, à concrétiser toutes les adhésions faites pendant les permanences, à établir un budget prévisionnel et surtout publier ses comptes chaque année.

Intro Conférence régionale

Chères et chers camarades,

Un petit point introduction de présentation de la conférence régional de l'URIF du 9 au 11 mars 2022. C'est quoi une Conférence régionale ? C'est l'équivalent d'un congrès pour l'Union Régionale CGT Ile de France, compte tenu des règles statutaires et structurelles, mais avec un formalisme moindre dans les mandats.

Les Yvelines disposent de 25 mandats de délégués. A la précédente conférence régionale, nous avons 10 délégués. Nous devons donc commencer à réfléchir à la composition de la délégation Yvelinoises, qui devrait essayer de comprendre des camarades investis dans nos ULs, nos professions organisées mais aussi de syndicats de fédérations importantes dans les Yvelines (comme par exemple, la FAPT, Cheminots, énergie, société d'études, construction etc).

Au-delà de la délégation, quels débats, quelles orientations portons-nous, quels enjeux pour la CGT ? Vous l'avez vu dans le projet de document bilan et orientations, envoyé la semaine dernière et qui a été validé vendredi par le comité régional, au cours de cette conférence, plusieurs thèmes comme le transport, le logement ou la vie syndicale sont également des thèmes que nous avons et allons travailler pour notre congrès. D'autres, comme les JO concernent également les Yvelines qui accueilleront 4 sites olympiques.

Pour toutes les questions logistiques, reportez-vous à la dernière page du document qui comprend le déroulé des 2,5 jours de la conférence qui se tiendra dans un gymnase à côté du Stade de France pour respecter les distanciations sanitaires.

Je vous propose de travailler cette conférence au cours des 2 prochains mois de la façon suivante :

- 1 : envoi du projet aux bases et appels à délégués
- 2 : à la CE de février, échanges autour des orientations régionales mais aussi sur quel outil régional nous avons besoin dans le département + validation délégués ou critères de délégués

Ce point étant un point informatif, nous ne rentrerons pas dans le débat du document mais si vous avez des questions, c'est le moment de les poser, en espérant pouvoir y répondre.

Merci de votre attention.

Introduction activité revendicative

Bonjour mes camarades

Une actualité revendicative de fin d'année 2021 et de début d'année 2022 assez hétéroclite puisque plusieurs syndicats et professions sont concernés par des actions revendicatives :

Dans le commerce, tout d'abord, avec les magasins Auchan, un appel intersyndical national réclamant des augmentations de salaires a été lancé le 17 décembre dernier, et a été suivi au Auchan de Vélizy...

Une journée de mobilisation est organisée aujourd'hui par le personnel de la santé et l'action sociale, avec une manifestation de l'hôpital Cochin à Varenne pour un départ à 13h30. Salaires, emplois et amélioration des conditions de travail sont le smots d'ordre de cette mobilisation

Les 350 salariés de l'usine métallurgique SAM (Société Aveyronnaise de Métallurgie), sous-traitant de Renault, sont en lutte depuis des mois pour sauver leur l'usine et leurs emplois. Ils ont décidé d'accentuer la mobilisation et de venir manifester à Paris le 12 janvier (demain donc...) devant le ministère de l'économie. L'URIF invite les

militants franciliens de la CGT à les rejoindre le **mercredi 12 janvier à partir de 13h00 place du Bataillon du Pacifique (Bercy)**.

Dans les transports, compte tenu des projets de fermeture de nombreux guichets dans les gares au 1er mars 2022, les 4 syndicats CGT cheminots du département sont actuellement en lutte et mènent de nombreuses actions (tractages, pétitions aux usagers, mobilisations), en commun avec des associations d'usagers. Campagne de sensibilisation qui continue à se déployer, avec entre autre un rassemblement jeudi 13 janvier à 10h00 organisé par les cheminots de Versailles.

Pour continuer avec les transports, un préavis de grève national reconductible chez Keolis a été déposé entre le 6 et le 31 janvier 2022. Les syndicats demandent des embauches et des augmentations de salaires. Grève à priori bien suivie hier matin sur Poissy et ses environs puisqu'aucun bus n'a circulé hier matin.

Dans l'énergie, la FNME-CGT (Fédération nationale des mines et de l'énergie CGT) a lancé lundi un appel à une grève reconductible à compter du 25 janvier, pour la revalorisation des salaires et pensions.

Pour terminer cette liste (non exhaustive, à vous de la compléter dans vos interventions si vous avez des éléments) un appel à la grève de l'ensemble des syndicats de l'éducation nationale a été lancé le jeudi 13 janvier pour dénoncer le nouveau protocole sanitaire jugé ingérable.

Belle transition puisque je ne peux en effet pas continuer ce rapport sans évoquer la dégradation de la situation sanitaire et ses conséquences sur notre vie au quotidien. Préoccupation première des salariés au vu de l'explosion du nombre de cas.

Dégradation de la situation que notre gouvernement a bien prise en compte avec des mesures... pour le moins incompréhensible, voire aberrantes :

- Interdiction de boire son café debout au bar mais on peut le boire assis (doit y avoir un seuil d'environ 1 mètre de haut dans lequel le virus a interdiction de circuler...)
- Nouvelles règles d'isollements type « usine à gaz », avec une attention particulière réservés à nos bouts de choux qui vont à l'école et qui ont obligation de se faire triturer le nez 3 fois en 4 jours quand 1 cas positif est détecté.
- Allègements du dispositif de confinements pour les adultes avec les conjoints de salariés testés positifs, qui sont donc cas contacts, mais qui doivent, depuis le 3 janvier continuer à travailler, alors qu'avant c'était « confinement » obligatoire...
- Et j'en passe

Mesures d'ailleurs tellement floues dans le texte que les 5000 personnes dans les évènements en plein air (match de foot par exemple) peuvent être « entassés » dans la même tribune au lieu d'être réparties dans tout le stade...

Je n'oublie bien évidemment pas l'adoption par l'assemblée nationale le 6 janvier, du texte de loi sur le passe vaccinal, passe qui deviendrait obligatoire dans les trains de grande ligne, (ou on n'a par ailleurs plus le droit de manger), mais pas dans les transports régionaux type TER, où les salariés sont entassés. Logique ???!!!!...

Ces exemples (liste non exhaustive), prouvent s'il en était encore besoin que la priorité de nos politiques n'est pas à la santé et au bien-être de la population, mais bien à la continuité de l'activité économique. Ben ouais, sinon les actionnaires, ils feraient comment pour continuer à se gaver sur le dos des salariés ???...

Sans oublier notre président qui n'hésitera pas à continuer à « emmerder » les non vaccinés (en même temps, il ne prend pas trop de risque politique, ils sont maintenant minoritaires) et une Valérie Pécresse qui veut ressortir le karcher. Buzzs et surenchères révélateurs de la considération portée par les politiques à l'encontre de la population...

Et c'est dans ce contexte que les tarifs de l'électricité (augmentation de 10 % prévue en février 2022) et du gaz (+57% en 2021) explosent, que le prix de l'essence (+30 % en 2021) explose, que le prix des matières premières (café à + 62%, sucre à + 29,5%, blé à +14%, tout ça en 2021) flambe.

Sans oublier une explosion de l'augmentation du SMIC à... 0,9 % au 1^{er} janvier 2022....

Raison pour laquelle la CGT continue d'impulser la campagne sur les salaires, campagne qui, sauf erreur de ma part, n'a pas forcément pris son envol partout sur notre département. Des tracts/affiches sont encore disponibles à l'UD, n'hésitez pas.

Un appel à une journée de mobilisation interprofessionnelle lancé par 6 organisations syndicales et étudiantes est prévu pour le 27 janvier prochain, avec comme mot d'ordre l'augmentation générale des salaires, des pensions et des minima sociaux. Un grand meeting est organisé à partir de 12h00 place de la Bastille, suivi d'une manif en direction de Bercy.

L'année 2022 nous donnera aussi la possibilité, si on le décide, d'un déploiement de la CGT lors de la course cycliste Paris Nice puisque le départ et l'arrivée de la 1ere étape se situent à Mantes le 06 mars, et que la 2eme étape démarre d'Aufargis. Si nous décidons d'organiser un déploiement, il nous faudra un « poisson pilote » comme on dit dans le cyclisme, chargé d'impulser cette initiative.

Avant de vous laisser la parole, je vous rappelle aussi que les élections des salariés de la fonction publique auront lieu en fin d'année, et que la réussite de ces dernières doit passer par une préparation amont d'envergure, et donc par une campagne menée sur le long terme.

Merci de votre attention